

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Inscriptions

À partir de juin 2021 et jusqu'au 4 octobre 2021 (dans la limite des 20 places disponibles)

Vous pouvez vous inscrire en passant par vos conseillers :

- Pour les demandeurs d'emploi auprès des Missions Locales, des Pôles Emploi
- Pour les personnes salariées et autres, directement auprès de l'École Supérieure de Praxis Sociale.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

Informations

Pour de plus amples informations sur la formation, les conditions et les modalités d'inscription :

2 informations collectives auront lieu **dans les locaux de Ecole Supérieure de Praxis Sociale**

- **Mardi 7 septembre 2021 à 10 h 00**
- **Mardi 22 septembre 2021 à 10 h 00**

CONTACTS

Pour tous renseignements merci de contacter :

- le responsable de formation Thierry SCHILDER par mail t.schilder@praxis.alsace
- l'assistante de formation F.BAZINE par mail f.bazine@praxis.alsace ou au **03 89 33 57 91**

ECOLE SUPERIEURE DE PRAXIS SOCIALE

4 rue Schlumberger
68200 MULHOUSE



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

N° déclaration d'activité : 42 68 001 78 68
SIRET : 778 952 176 000 23
Code APE : 8559B

JEUNES 18 À 29 ANS

**Accompagnement vers la formation et l'emploi
dans les secteurs sociaux et médico-sociaux**



**« Aider des jeunes à construire et concrétiser
un projet de formation dans le social »**

Vous avez entre 18 et 29 ans, vous êtes :

- à la recherche d'un emploi, inscrit(e) à Pôle Emploi et/ou accompagné(e) par une Mission Locale,
- Lycéen ou étudiant(e) souhaitant se réorienter
- salarié(e), en CDD ou CDI
- en service civique

Vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs domaines de : l'éducation, l'animation, l'action sociale, la relation d'aide, les services à la personne, les soins...

Différents métiers du **travail social** œuvrent dans tous ces domaines, tels : les accompagnants éducatif et social, les moniteurs-éducateurs, les techniciens de l'intervention sociale et familiale, les éducateurs spécialisés, les assistants de service social, les conseillers en économie sociale et familiale, les éducateurs de jeunes enfants, BPJEPS animation sociale entre autres...

Suivant votre niveau scolaire antérieur vous pouvez prétendre à une formation à un de ces métiers. Certaines **formations** ne nécessitent aucun diplôme préalable, d'autres le niveau brevet des collèges, d'autres le niveau baccalauréat, d'autres un niveau post-baccalauréat...

Pas de prérequis pour intégrer cette action, toutefois des prérequis sont nécessaires pour se présenter, avec toutes ses chances, aux sélections dans les différents instituts locaux de formations au travail éducatif et social.

Si vous êtes motivé(e), nous pouvons vous aider à construire votre projet en vous proposant un accompagnement personnalisé vers la formation et/ou l'emploi.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Vers la formation et l'emploi dans les secteurs sociaux et médico-sociaux

Après **un entretien de motivation** qui permettra également d'évaluer vos expériences et/ou formations antérieures, nous déciderons, ensemble, de votre entrée éventuelle dans ce dispositif.

En fonction de vos besoins, de vos demandes et de votre disponibilité, nous construirons, ensemble, **un parcours formatif contractualisé**, d'un minimum de 344,30 heures, **du 11 octobre 2021 au 15 avril 2022** (dates modulables selon les parcours)

Celui-ci pourra comprendre, en accompagnements individuels ou collectifs :

- un bilan des compétences transférables,
- une ou des remise(s) à niveaux,
- des modules pré-formatifs,
- des modules formatifs,
- une préparation aux épreuves d'admission en formation,
- des stages...

Ce processus co-construit comprendra des **bilans d'étape**, avec d'éventuels réajustements ainsi qu'une **évaluation finale** : l'objectif étant l'entrée en formation initiale et/ou l'accession à l'emploi.

Modalités de sanction : attestation de fin de formation

Le **financement** de ce dispositif est entièrement assuré par la REGION GRAND EST.